L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 1er SEPTEMBRE 1865. Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 1er SEPTEMBRE.

☞ Les dames achètent leurs belles chaussures chez DRAKE & MARKHAM, 56, Camp, Nlle-Orléans.

A la Deuxième Page, on trouvera :
Le Feuilleton,
La liste des lettres restant au bureau de la poste
Des ventes par le shérif,
Ainsi que nombre de nouvelles annonces.
Et à la 3me page, des annonces en français.
Le départ des Bateaux et navires.

PAROISSE DES AVOYELLES.
M. GUERINEAU, de Marksville, est l'agent de l'Abeille pour la paroisse des Avoyelles.

Ventes à l'encan de ce jour.
Pour l'heure et les détails, voir aux annonces

Par A. Bouligny, à midi, au No 62, rue de la Douane, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres—Une épinglette de grande valeur en diamant, et un lot de meubles de bureau.

Par le même, au No 62 de la rue de la Douane—Meubles.

Par B. Turpin, 97, rue Vieille Levée—Eaux de vie françaises, vins, liqueurs, vermouth, &c.

Par le même, au No 97 de la rue Vieille Levée—Sangsues.

Par G. Léaumont, hôtel d'encan—50 caisses huile d'olive. — Draps et casimirs, marchandises sèches, chapeaux, habillements d'hiver.

Par S. Guinault, encoignure des rues Victoire et Enghien, à 10 heures—Le fonds d'un magasin de groceries.

Par J. B. Crozat, coin Passage de la Bourse et de la rue Conti—Meubles.

Par Hoffman & Marks, au No 39 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et vêtements.

Par Montgomery & Bro., au No 161 de la rue Bienville—Meubles.

ASSOCIATION DE MÉDECINS PRATICIENS—Nous annonçons avec plaisir au public de la Nouvelle-Orléans que les Docteurs Beard et Choppin se sont associés ensemble pour exercer la médecine et pratiquer la chirurgie.

Le Dr. Beard après avoir étudié pendant dix années en Europe, surtout en France et en Allemagne, l'art si difficile de guérir les maux d'yeux, nous est revenu riche de science et de pratique, et les succès grands et nombreux qu'il a obtenus en cette ville lui ont fait une réputation d'oculiste fort brillante. Sans cesser d'être médecin, M. Beard a fait du traitement de la maladie des yeux une spécialité où il excelle, et nulle difficulté ne saurait mettre en défaut sa vaste expérience.

Le Dr Choppin, de son côté, a suivi les cours des plus célèbres facultés de France, et le nom qu'il s'est fait dans la pratique de la chirurgie prouve que pour lui cette science a été un objet d'étude profonde. Nous ne rappellerons pas ce qu'était la clientèle du Dr. Choppin avant la guerre, l'habileté avec laquelle il avait exécuté diverses opérations lui avaient valu une popularité universelle, mais nous dirons qu'après avoir servi avec la plus grande distinction dans les armées du Sud, comme chirurgien, pendant toute la guerre, le Dr. Choppin a ajouté à la grande expérience qu'il avait déjà une autre expérience qui vaut un siècle, car cette dernière s'est faite sur les champs de bataille où la pratique se multiplie en raison même du sang versé par le canon.

Cette association du Dr. Beard et du Dr. Choppin nous paraît donc une idée éminemment heureuse, et nous croyons que les faits ne tarderont pas à justifier notre bonne opinion. On trouvera dans nos annonces l'adresse de ces messieurs et les heures qu'ils veulent donner chaque jour à la consultation.

LE VILLAGEOIS—Cet ancien organe de la paroisse des Avoyelles vient de reparaître. Il se publie à Marksville en anglais et en français. Nous voyons avec plaisir ressusciter peu à peu tous nos anciens confrères des paroisses.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.—On verra dans nos colonnes d'annonces que la raison sociale de Martin Cobb & Co est dissoute, et que le nom de la maison ne sera plus employé que pour la liquidation. Cette dissolution a lieu par le consentement mutuel des parties.

SOCIÉTÉ DE COMMERCE.—MM. J. E. Villavaso & G. Ducros viennent de former une société de commerce sous le nom de J. E. Villavaso & Co, pour l'achat et la vente des produits de l'Ouest, pour leur propre compte et par commission. L'établissement de la nouvelle société est rue des Magasins No 65, entre Natchez et Poydras.—Voyez l'annonce.

LEÇONS PARTICULIÈRES.—Nous appelons l'attention particulière des familles sur l'annonce d'une dame recommandable, madame Reynes, qui se propose de donner des leçons particulières de français et d'anglais. Son adresse est rue Tremé No 217.

☞ LE DR. DELÉRY a établi d'une manière définitive son domicile au No 79, rue Ste-Anne (ancienne maison Blineau) entre Royale et Bourbon. Il y donne des consultations en français, en anglais et en espagnol, de 1 h. à 3 heures. Voir l'annonce.

POUR LE BAYOU SARA.—Le magnifique vapeur SARATOGA fera désormais un service régulier hebdomadaire de la Nlle Orléans au Bayou Sara, en desservant Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les points intermédiaires. Le Saratoga est un bateau tout neuf et fort rapide commandé par un vétéran du fleuve le capitaine Sam'l Ayles. Pour plus amples renseignements voir l'annonce ou s'adresser à M. Titus, rue Tchoupitoulas No 15.

CHRONIQUE LOCALE

TEMPERATURE.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, *No 40, rue de Chartres.*

31 août 1865	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	80	26 1/2
midi	84	29
3 heures du soir	85	29 1/2
6 heures....do....	83	28 1/2

L'ACCUSATION D'INCENDIE — Nous avons annoncé, dans le courant de la semaine dernière, que la cuisine de la résidence de M. Gillaspie à l'angle des rues Joséphine et Laurent, avait été détruite par un incendie. La famille, ainsi que nous l'avons déjà dit, était de l'autre bord du Lac. En entendant le son des cloches, M. Gillaspie, qui logeait en ville, chez un ami, courut à la maison pour aider à la sauver et lorsqu'il sut qu'elle avait échappé aux flammes, exprima son bonheur de ce qu'il fût assuré et de ce que la demeure restât aux siens. On vit dans ses paroles un motif suffisant d'arrestation et il fut amené au corps de garde. Il a comparu, hier matin, devant le Recorder Campbell, mais comme il n'y avait pas l'ombre d'une preuve contre lui le magistrat a de suite ordonné sa mise en liberté.

ARRESTATIONS—M. Rayne, lieutenant de la Police du Deuxième district, vient d'arrêter H. Santine, qui a déserté le 1er régiment de volontaires de la Louisiane et a, dit-on, tué deux hommes dans notre ville.

—James Cashman a été arrêté sous prévention d'avoir été la cause de la mort d'un homme de couleur qui est tombé du bateau à vapeur Shark mercredi dernier, et s'est noyé. On n'a pas encore trouvé le cadavre.

—Les policemen ont arrêté plusieurs personnes qui ne s'étaient pas conformées à l'ordonnance relative à la propreté des lieux. Plusieurs d'entre elles ont été condamnées à l'amende et la dernière victime en a été quitte pour vingt cinq piastres.

LA QUESTION DES CHARS.—Victor Bivhall, Charles Defreau, A Domingo et Edward Forrest ont été traduits devant le Prévôt. Ils étaient accusés d'avoir pris par la force des sièges dans les chars de la Compagnie des chemins de fer de la ville. Le magistrat les a condamnés à trois mois de prison.

VOL ET TENTATIVE DE VOL.—Un voleur est entré, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans une maison de l'angle des rues St-Thomas et Edward et en a enlevé vingt piastres en petite monnaie. La police est priée de faire pour le mieux.

—Un individu a tenté de s'introduire dans une maison de la rue des Magasins. Il était déjà parvenu jusqu'au balcon du deuxième étage et se disposait à "pousser plus loin ses recherches," lorsqu'un obstacle auquel il était loin de s'attendre s'offrit à lui sous la forme d'une négresse, celle-ci lui barra le passage et accompagna cet acte de questions tellement embarrassantes, que notre homme vit bien que le moment de s'éclipser était venu et il s'éclipsa. La négresse appela les watchmen, mais quand les gardiens de la paix et de la sécurité publique se présentèrent sur les lieux, le voleur avait disparu.

DEVANT LA PREMIÈRE COUR.—Mme Manning, qui est accusée d'avoir assassiné son mari, le 16 du mois dernier, dans une maison de la rue de Commerce, a été envoyée, hier, devant la Première Cour de District.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

NAUFRAGE.

Marchés.

New York, 30 août—Le navire Samuel Denning a fait naufrage. 20 personnes ont péri dans le désastre.

Le coton est ferme à 43 cts.

L'or n'a pas varié.

Grande excitation à Jackson Mississipi.

Procès de Potter devant l'autorité civile.

Enlèvement de Potter par le gén. Osterhaus

Protestation du *Daily News* de New York.

Jackson Miss, 31 août—Il règne ici une grande excitation par suite de l'intervention du général Osterhaus qui a enlevé de force M. Potter pendant qu'il était en jugement devant l'autorité civile pour avoir tiré sur un nègre pris en flagrant délit de vol.

Le *Daily News*, dans un article très fort, demande quel est le gouverneur du Mississippi, Sharkey, Slocum ou Osterhaus.

Ce journal proteste contre les nombreuses et outrageantes usurpations de pouvoir de ce dernier, et engage le gouverneur Sharkey à résigner s'il n'est pas soutenu.

Il dit que le peuple est indigné du rôle de poupée que les autorités militaires font jouer au gouverneur et le *News* espère avec confiance que le Président le soutiendra.

Désastre sur les Rigolets.

EXPLOSION A BORD DU REINDEER

Dépêches du Times.

Fort Pike, 30 août — Le steamer Reindeer, paquebot de Mobile, a sauté à l'embouchure des Rigolets. Plusieurs des passagers ont été grièvement échaudés.

(Autre dépêche.)

Je tiens du steward et d'autres personnes les renseignements suivants sur l'explosion du Reindeer.

Ce bateau avait quitté Mobile le 29 à 1 h. 40 m. P. M. et allait à la Nouvelle Orléans. Il s'était arrêté à Pascagoula à cause du mauvais temps.

Vers midi, aujourd'hui, lorsqu'il entrait dans les Rigolets, sa bouilloire de tribord a fait explosion.

Il n'y avait à bord que six passagers parmi lesquels une dame. Un monsieur dont je ne connais pas le nom, a probablement été jeté par dessus bord et s'est noyé, car on n'a pas entendu parler de lui subséquemment.

Le capitaine Baeyley, le commis Mr Neesley, et 25 autres personnes, ont été grièvement échaudés.

Trois personnes ont été tuées et il est probable qu'il en mourra plusieurs des blessures qu'elles ont reçues.

Les blessés sont encore sur le steamer, sous la charge du Dr Pelos, de ce poste, qui fait tout ce qu'il peut pour atténuer leurs souffrances.

La membrure du steamer n'a pas été endommagée.

Il sera probablement remorqué à Lakeport par le premier steamer qui ira de ce côté.

Il paraît, d'après de nouveaux renseignements reçus par le *Times*, que les passagers du Reindeer ont été emmenés à Mobile par le steamer General Banks, et que le Dr Charley Pelas, chirurgien au Fort Pike, les a accompagnés. Le steamer a été conduit au chantier de bois, à 6 milles de Fort Pike. Les blessés allaient tous bien au moment où ils ont passé à bord du General Banks.

On suppose que le passager qui est tombé à l'eau, et qui s'est noyé, est Mr Spears.

Nouvelles télégraphiques.

(Télégrammes du 30.)

Le steamer *Pennsylvania* est arrivé de Liverpool à New York, le 29, avec 1188 passagers.

Les lettres de la Havane du 26 annoncent que trois villes s'étaient prononcées contre le général Pilzental en faveur du général Cabral, protecteur de la république, l'autorisant à assumer le pouvoir suprême jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement fût établi.

On a trouvé quelques indices d'huile de pétrole dans l'île de Cuba et une compagnie s'est déjà formée pour exploiter cette nouvelle source de richesse.

Le bélier rebelle *Stonewall* est toujours mouillé dans le port de la Havane.

Une correspondance de la *Tribune* contient l'affaire de l'escroquerie commise par les payeurs à Norfolk au préjudice des soldats qui ont reçu leur solde en 7-30, sujets à un escompte considérable. Un banquier de Norfolk est impliqué dans cette grande escroquerie.

On écrit de St-Louis que deux grands dépôts de chanvre à l'encoignure des rues Ashley et Second ont été détruits par le feu dans la nuit du 29 au 30. La perte est estimée à $325,000. L'assurance couvre $250,000. Ceux qui perdent le plus sont MM. Louis et frères, Lewis & Co, Browman et Hopkins, Carr et Lake, et Southwark & Co.

Le coton a fermé le 30 à New York, à 43 cts pour le middling; l'or à 144 3/4.

Le steamer Africa, parti de Liverpool le 19 est arrivé à Halifax le 30, se rendant à New York.

Les nouvelles politiques sont sans importance.

On devait arrêter le 21 les mesures à prendre à l'égard du cable transatlantique.

Le cours du coton n'a pas changé à Liverpool. Les consolidés étaient à 89 1/8.

On mande de Jackson qu'un blanc du nom de Potter a tué dans cette ville un nègre accusé d'avoir commis un vol dans sa maison de pension.

Potter s'est livré de lui-même aux autorités civiles et le maire instruisait son affaire quand l'autorité militaire s'en est emparée. Les autorités civiles ayant refusé de se conformer à l'ordre du commandant, le prisonnier leur a été enlevé de force. Ce conflit a donné lieu à quelque excitation.

Il est arrivé à Charleston beaucoup de coton de l'intérieur de l'Etat.

On s'attend à fort peu de chose de plus qu'une demi récolte de maïs et de coton dans la Caroline du Sud.

Les biens confisqués dans le département de la Caroline du Sud depuis 1860 sont estimés de 400 à 500 millions.

M. Leith, le Surveyor du port, a refusé de recevoir des témoignages sur serment.

On en a référé à Washington.

Le général Hatch commande encore le district de la Caroline du Sud. Son quartier-général est toujours à Charleston.

Le prix courant du coton est de 35 à 49.

Le commissaire des affaires des affranchis dans l'Alabama demande des forces additionnelles pour mettre fin aux cruautés commises sur les affranchis.

Le procès de Jeff. Davis aura lieu devant la cour des Etats-Unis.

Le chemin de fer de Wilmington et Waldon, ayant été entièrement réparé, est rendu à la circulation des trains.

La dette canadienne s'élève à plus de 78 millions.

AU PEUPLE de la LOUISIANE

A une réunion du Comité Central Conservateur Démocrate de la Paroisse d'Orléans dont John R. Conway est président, Alexandre Darbée, vice-président, et Joseph Taylor, secrétaire, un comité spécial a été nommé pour rédiger une adresse dans le but indiqué plus bas. Le comité spécial composé de J. V. Gourdain, C. A. Parker, John W. Overall, W. A. Gordon, John Youenn, Pierre Sauvé, S. P. De Labarre, G. De Feriet, W. R. Walsh, Théo. A. James, a présenté l'adresse suivante qui a été adoptée par le comité Exécutif :

Adresse du Comité Central Exécutif de la Démocratie Conservatrice de la Paroisse d'Orléans à la Démocratie de l'Etat de la Louisiane.

La démocratie conservatrice de la Paroisse d'Orléans, sentant l'urgente nécessité d'une action prompte et énergique pour réorganiser le parti, en vue de la restauration du gouvernement civil, et poussée par le désir de se conformer à l'Adresse dernièrement lancée à Washington par le Comité Central Exécutif National de la Démocratie des Etats-Unis, a procédé à organiser des Clubs dans tous les wards de la ville, et, conformément aux anciens usages du parti, à choisir des délégués de ces wards respectifs pour constituer un Comité Exécutif Central pour la Paroisse d'Orléans.

Ce comité est maintenant régulièrement organisé et est entré dans l'exercice de ces devoirs pour la campagne politique qui approche.

Sous l'impulsion de ces événements un comité —c'est-à-dire "Le comité exécutif central d'Etat de la démocratie et présidé par J. Ad Rozier—a lancé une convocation pour une convention d'Etat qui se tiendrait le premier lundi d'octobre prochain, à l'Institut des Artisans dans la ville de la Nouvelle-Orléans, invitant la démocratie de toutes les paroisses à procéder à l'élection de délégués à la dite convention d'Etat.

Il est au moins douteux que ce comité soit le représentant régulier de toute la démocratie de l'Etat de la Louisiane, car il a pris naissance à l'époque où des élections partielles et imparfaites se tenaient dans cette portion de l'Etat sous les auspices de la loi martiale. L'adresse même qu'il vient de lancer, offre la preuve du fait que la démocratie de l'Etat, comme corps, avait une bien pauvre chance de se faire entendre sur le sujet. Car, dit l'adresse:

"La soi-disant Constitution de 1864 a été enfantée par l'autorité militaire—c'est un régime militaire — et elle resta telle jusqu'à ce jour." — "Les élections tenues ici, sous ce régime militaire, ont été des farces sérieuses—ayant pour résultat l'élection d'une classe d'hommes qui se sont rendus coupables d'une effroyable dilapidation des fonds publics d'un Etat appauvri. Les élections tenues dans le cercle des baïonnettes ne sont pas l'expression sincère des sentiments publics, et celles qui ont lieu à bord des canonnières ne constituent pas le véritable critérium de l'opinion de ceux qui, afin d'exercer leur franchise électorale, devaient monter à bord de ces engins de guerre." "Une petite île politique — la ville de la Nouvelle-Orléans, connue sous l'appellation vulgaire d'Etat de la Nouvelle-Orléans, a voté sous certaines restrictions."

Or, si la Convention de 1864 et la législature de 1865 sont frappées de nullité dans leur origine même, ne semblerait-il pas, en faisant un raisonnement analogue que le comité central d'Etat du parti démocrate, qui a pris naissance dans des circonstances si peu favorables, doive partager leur sort.

Mais, cependant, par un esprit de concorde et d'harmonie, et désirant éviter toutes divisions inutiles dans le parti, surtout quand il n'y a pas de question de principe sur le tapis, nous adoptons telle conduite qui pourra amoindrir cette difficulté et lever toute irrégularité dans l'appel fait pour une convention d'Etat par M. Rozier, comme président de son comité. Nous invitons la démocratie de toutes les paroisses de l'Etat à suivre notre exemple à cet égard, c'est à dire à ratifier les actes de ce comité qui fonctionne maintenant sous une couleur d'autorité, et à continuer à lui donner confiance jusqu'à la réunion de la convention d'Etat. Alors ce corps nous relèvera de notre situation anormale actuelle par l'élection d'un Comité Exécutif Central d'Etat du parti démocrate.

Pour les raisons ci-dessus le Comité Central Exécutif du parti démocrate conservateur de la paroisse d'Orléans, consent à répondre à l'appel pour une convention d'Etat, qui aura lieu aux lieux et temps ci-dessus indiqués, et procédera de manière à ce que dans tous les wards de cette paroisse, une élection ait lieu pour les délégués à la dite convention d'Etat, jeudi, 21 septembre prochain, en tels endroits que les clubs pourront désigner dans leurs wards respectifs.

Nous suggérons, en outre, que, dans tous les districts congressionnels, des délégués soient élus; et que, si dans l'opinion de la démocratie de ces districts respectifs, la même époque et le même lieu pour la convention d'Etat sont convenables pour les conventions congressionnelles les dits délégués soient requis d'y assister.

En conclusion, le comité central exécutif de la démocratie conservatrice de la paroisse d'Orléans invite avec ardeur le peuple de l'Etat à prendre cette affaire en main. La question est vitale : c'est la restauration du gouvernement civil et la défense de notre race.

Dans le langage de l'adresse du comité national démocratique de Washington, "nous ne voulons pas dicter la conduite qu'il faudrait tenir; mais en présentant nos progrès vues, nous conserverons au moins l'espoir que le grand parti conservateur du pays émettra maintenant ouvertement ses sentiments et fera connaître ses vœux sur le sujet important présenté à sa considération, et que tout individu désireux de faire contribuer son influence au moyen de nouvelles organisations ou autrement, que de toutes les parties du pays nous obtiendrons l'assurance que le président Johnson, dans ses efforts pour rendre la paix et la fraternité et son ancienne prospérité au pays déchiré par les discordes civiles, sera soutenu par tous les vrais amis d'une Union fraternelle, soit au Nord, soit au Sud."

JOHN R. CONWAY, président.
JOSEPH TAYLOR, secrétaire.

MARIE le 30 août, par le Rév. Père Duriez, AUGUSTE WILLOZ Jr à Mlle PALMYRE DOLHONDE, tous deux de cette ville.

Décédé, hier, à midi et demi, à l'âge de 24 ans, VICTOR BICAU, né à Vialla, département du Gers, France. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son frère et de son oncle Falgoneux Bicau, sont invités, sans autre invitation, à assister à son enterrement qui aura lieu ce soir, à quatre heures et demie, rue [illegible] parts et Bouis.

Décédé, hier soir, à 11 heures, à l'âge de 12 ans et 23 jours, ANTONIA P., fille de [illegible] F. MARTINEZ et de feue [illegible] Tusson. Les amis et connaissances des familles Martinez, Tusson, Hébert et Bérnard sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce soir à quatre heures et demie. Le convoi partira de la demeure de son frère, rue de l'Esplanade, No 206.

Salle de la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.

LOGE DE L'ETOILE POLAIRE No 19, rue St-Louis, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale.

LES Officiers et les membres de cette Société sont prévenus que la prochaine assemblée régulière aura lieu LUNDI PROCHAIN, [illegible] septembre 1865, à sept heures et demie du soir. L'exactitude est requise.

Par ordre du Président, J. DUBALEN
1er sept—3t. H. SCHMIDT, Secrétaire.

Société Suisse de Bienfaisance et d'assistance mutuelle.

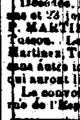

Les membres de la société sont priés de se réunir LUNDI, 4 de septembre, pour une séance régulière, à sept heures du soir, au local No 51, rue Bienville.

GEORGE PLMER, Secrétaire.

GRANDE REUNION DES BRAVES CORDONNIERS POUR DAMES

TOUS les ouvriers cordonniers pour dames, sans distinction de couleur, sont prévenus de se réunir DIMANCHE, 3 septembre, à 1 heure, [illegible] Bourbon et Toulouse, en face de l'Opéra, pour affaires qui les concernent et qui leur seront soumises.

Par ordre du président,
ALFRED PAILLOT
EUGENE GILET, vice-président
JULES AMAND, secrétaire
1er sept—2 JULES MALLET, collecteur.

E. MONTAGNE Jr.,
MARCHAND-COMMISSIONNAIRE,
RUE ST. LOUIS, No 31,

☞ Sollicite respectueusement des consignations de PEAUX, LAINE, MOUSSE, ŒUFS, VOLAILLES et toute espèce de produits de la campagne. Il remplit promptement tous les ordres pour provisions, groceries et autres articles. 1er sept—3 m

SALON DE SAM,
161...... Rue St Charles 161

CET établissement, qui a été fermé pendant quelque temps pour cause de réparation, vient d'être ouvert. L'ancien propriétaire en a repris la direction; il espère avoir l'appui de ses anciennes clientèles. 1er sept—1 m.

LES Drs. BEARD et CHOPPIN

Se sont associés pour la pratique de la MEDECINE ET DE LA CHIRURGIE.

Le Dr. Beard s'occupera, comme par le passé, des Maladies des Yeux et des Oreilles. Le Dr. Choppin s'occupera de l'exercice de la Médecine et spécialement de tous les cas de Chirurgie.

Leur cabinet est au No 1 de la rue Carondelet. Heures de consultation, de 11 heures à 2 heures. 1sep—1m

AVIS.

LA société MARTIN, COBB & Co., est dissoute de leur consentement mutuel des associés.

Le nom de la maison sera employé pour la liquidation seulement.

1sept—5 MARTIN, COBB & CO.

AVIS.

LES soussignés ont formé une société sous la raison J. E. VILLAVASO & CO, comme marchands de commission et marchands de produits de l'Ouest, grains d'emballage, fécule, &c, au No 65 de la rue des Magasins, entre les rues Natchez et Poydras.

J. E. VILLAVASO,
G. DUCROS,
1sept—3 E. VILLAVASO.

AVIS.

MADAME REYNES se propose de donner des leçons de français et d'anglais à domicile.
S'adresser, rue Tremé entre Ursulines et Hôpital, No 217. 1er septembre—1m

AVIS.

A PARTIR de ce jour, l'associé dans mes affaires M. J. LOEBER, qui continuera ma maison sous la nouvelle raison de LEISY & LOEBER.

Nouvelle Orléans, le 1er septembre 1865.
J. LEISY,
1 sept—1 No 16, rue Carondelet

CHARBON DE PITTSBURG
ET
BRIQUES A FEU DE LIVERPOOL.
A vendre par P. V. BERNARD,
No 36, Passage de la Bourse,
1er sept—1m entre Douane et Bienville

DEMANDE DE COMMIS.

ON demande de suite un COMMIS, pour la Campagne [illegible] J. AIMBERT,
1 sept. encoignure Bourbon et Toulouse

BROUSSARD & FOSTER,
Agents de propriétés foncières,
38...... Rue Commune...... 38.

OFFRENT à vendre ou à louer des HABITATIONS à sucre et à coton, dans les paroisses de Ste-Marie, St-Martin, Vermillion et Lafayette.
Terres de prairies et cyprières. 30 août—1m

AVIS.

M. S. B. LOGAN, retirée de la maison Gignel à Jamison, annonce respectueusement à ses amis et au public qu'elle se trouvera maintenant au magasin de modes et articles de mode de C. VAN BENTHUYSEN & Co, rue du Canal, No [illegible]

Bulletin Financier.

Jeudi soir, 31 août.

La fin de la semaine commerciale est marquée par une absence générale de mouvement, excepté dans le coton qui n'a point manqué d'acheteurs. Les ventes de coton sont élevées à 1,750 balles, à des prix irréguliers, mais qui ne sont pas plus faibles que ceux d'hier.—Les nouvelles particulières dont nous avons parlé dans notre dernier bulletin, n'ont pas été confirmées et le prix de 43 cents à New York a eu pour résultat d'attirer les acheteurs. Une grande partie des transactions ont eu lieu pour l'étranger.

Une dépêche particulière de Mobile nous apprend que les restrictions, sur le transport du coton, de l'intérieur à ce dernier port, ont été enlevées; nous devons donc nous attendre à de nouveaux approvisionnements dont une partie arrivera sans doute ici.

L'or a été fort négligé aujourd'hui, il ne s'en est vendu que quelques lots à 143 3/4 à 144. Le marché a fermé à 144 contre 144 à 144 1/4 hier soir. Un lot de $1 500 en pièces d'une piastre a rapporté 143 1/2.—Une vente de 3,000 piastres mexicaines a eu lieu à 143; c'est le seule qui ait été annoncée. Les demi-piastres américaines sont tenues à 141, mais des pièces sont mises en vente à 136 à 139—leur fort élevé quand on le compare à celui de l'or.

Les opérations considérables des deux derniers jours dans le change étranger ont été suivies aujourd'hui de ventes encore plus importantes,—en somme, 60,000 sterling, dont 20,000 en traites particulières de première classe, prises par une banque à 154, 14000 livres par une autre, à 152 et 152 3/4, 12,000 livres par une troisième à 153 3/4 à 154, 1000 livres à 152, 3000 livres de banque à 151 1/2, 53500 (3500 et 20,000) francs (change particulier) à 3 67 1/2, et une traite à vue à 3 65. Le sterling pour à vue à 150 à 154 entre des particuliers et 154 1/2 à 156 celui des banquiers. Le change sur France, à 3 65 à 3 75 le premier et 3 62 1/2 à 3 65 le second.—Le change à vue sur la Havane est à 144.

Le mouvement a été modéré dans le change sur le Nord. Au début, il s'est vendu $30,000 à vue sur New York à 3/4 d'escompte et une somme à 7/8, des traites de $13000, à un jour de vue, à 3/4, $15000 ($5,000, 26,500 et 35,000) à 7/8, une somme à cinq jours à 175, somme à cinq jours sur Boston à 174, une somme à quinze jours sur New York à 1 1/2, $15,000 à trente jours à 2 3/8 et $20,000 à 2 1/2.—Les banques et les courtiers ont tiré sur New York à 5/8 d'escompte et un check de banque à $40,000 a été tiré à 11/16.

Il n'a été annoncé, au fait de ventes d'actions, que 55 actions de la Compagnie du Chemin de fer de la ville—prises hier—à $127 75, ces valeurs sont généralement tenues à $1 30, mais quelques personnes en exigent davantage. Nous avons entendu parler de 100 actions de la Banque du Canal, lesquelles seraient des vendeurs à des conditions particulières.—Il ne s'est point vendu d'autres bons de la ville depuis la vente des émissions en faveur de chemins de fer, vente qui ont été mentionnées dans notre dernier bulletin.—Les consolidés sont cotés à 77 à 79 et les émissions en faveur de chemins de fer à 67 à 68.

Aucune transaction digne de remarque n'a eu lieu dans les billets de banque.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE
Jeudi soir, 31 août.

COTON—La place pour le fret sur steamships, étant encore, et les télégrammes de New-York—télégrammes dont il a déjà été question—une fois publiés, étant trouvés moins défavorables qu'on ne l'avait dit hier, la demande a été en quelque sorte plus générale et les prix, si ce peut le dire, ont été plus fermes. Les ventes ont embrassé 1750 balles dont 500 prises par une personne et 370, 300, 200, 200 et 250 et de plus petits lots à d'autres, et le marché a clos aux cotes suivantes : ordinary 30 à 31 cts; good ordinary 35 à 37, low middling 39 à 40, middling 42 à —, et strict middling 43 à —. Les ventes de la semaine se sont élevées à 7100 balles contre 5500, 7300, 13600 et 12500 arrivées durant les quatre semaines précédentes.

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1er sept 1864....	balles	4375
Reçu aujourd'hui		15607
" précédemment		256833
		271015
		275390
Exporté aujourd'hui		22660
" précédemment		169691
		192,351
Stock en mains et à bord de navires non expédiés		83039

SUCRE ET MELASSE—Il y a sur le marché de forts approvisionnements de ces deux articles, mais un calme complet continue à régner sur le marché et nous n'avons aucune vente notable à rapporter aujourd'hui. Quelques boucauts de sucre de la Louisiane vendus à 12 1/4 cts pour le bon commun à fair et 17 1/2 cts pour la qualité de choix.

PRODUITS DE L'OUEST—Le marché aux provisions est généralement très calme. Les stocks de farine, de pore et de grains s'accumulent, la demande est limitée et est tout à fait locale.

FARINE—Les affaires qui se font actuellement portent en majorité de détail, et la sorte se vend en magasin à $9, et l'extra à $10 à $12 le baril, selon la qualité. 100 barils de superfine vendus au prix de $9, 300 de low extra à $9 75 et 100 de medium à $10 25 le baril.

GRAINS—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1300 sacs de maïs, dont 250 et 700 de jaune à $1 30 de blanc à $1 35 et 150 de blanc de choix à $1 10 le boisseau, 1700 sacs d'avoine, dont 160, 157, 175 et 450 de nouvelle à 45 cts, 150 de vieille à 55 et 535 de à 60 cts le boisseau.

SON—500 sacs de son se sont vendus à $1 les cent livres.

FOIN—Il s'est vendu, aujourd'hui, environ 300 balles de foin bon à prime, de l'Ouest à $27 à $28 le tonneau.

FRETS—La quantité de coton destinée à l'exportation pour le cabotage, étant aujourd'hui moindre, et la place pour le fret sur steamships s'étant accrue, les taux sont plus faibles et dans quelques cas ils ont baissé. Il sont actuellement: 1 à 1 1/4 cts par lb de coton sur steamships pour New York et 7/8 cts sur navires à voiles. Les navires à voiles pour Liverpool obtiennent 7/8 d par livre de coton, et 1 3/4 cts pour le Havre.

Les arrivages, cette semaine, de principaux articles en fait de produits ont embrassé 15607 balles de coton, 121 boucauts de sucre, 210 barils de mélasse, 15560 barils de farine, 835 barils de pore, 306 barils et 400 barillets saindoux, 412 barriques de bacon, 784 barils de whisky, 340 pièces de toile d'emballage, 1200 rouleaux corde, 11716 sacs de maïs, 9700 sacs d'avoine, 1378 balles de foin et 7567 sacs de son.

Les exportations ont embrassé 22,960 balles de coton, 3 boucauts et 7 barils de sucre, 7 barils de mélasse, 839 barils de farine, 53 barils de pore, 72 barillets de graisse et 896 sacs de maïs.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 1er septembre 1865.

Arrivé hier, 160 bœufs du Texas et 51 veaux. Vendu, 156 bœufs du Texas, 30 cochons, 19 vaches à lait et 16 veaux. A vendre, 111 bœufs de l'Ouest, 1357 bœufs du Texas, 496 cochons, 128 moutons, 53 vaches à lait et 180 veaux.

Bœuf de l'Ouest, 1re qualité, par lb. net.	— à	00 1/2
Bœuf de l'Ouest, 2me qualité, par lb. net.	— à	00 1/2
Bœuf de l'Ouest, 3me qualité, par lb. net.	— à	00 7
Bœuf du Texas, 1re qualité, par tête....	30 — à	35 —
Bœuf du Texas, 2me qualité, par tête....	20 — à	25 —
Bœuf du Texas, 3me qualité, par tête....	12 — à	15 —
Cochons, par liv. net........	— 10 à	12 1/2
Moutons, par tête, en lots...	3 00 à	5 00
Veaux, par tête........	8 — à	15 —
Vaches à lait, par tête.......	35 — à	100 —
Veaux de lait.......	8 — à	15 —

"La raison pour laquelle
S. N. MOODY,
Au coin des rues Canal et Royale,
Vend son stock de
CHEMISES DE PEAU,
CALEÇONS,
CHAUSSONS,
&c. &c.

A meilleur marché que jamais,
C'est qu'il veut leur faire place pour un magnifique
STOCK D'AUTOMNE ET D'HIVER
qui doit arriver sous peu. 1er sept—3

VINS ROUGES.

EN débarquement du steamer H. S. Hagar et à vendre par le soussigné—
40 barriques Claret,
10 barriques vin Bordeaux, [illegible]
1er sept—3 G. MARIONI, 45, rue Toulouse

AVIS.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs amis de la ville et de la campagne qu'ils se sont établis à la Nouvelle Orléans, rue Natchez 121 et 123 de la rue du Commerce, pour le commerce en gros de grains et des affaires de commission. Ils sollicitent beaucoup de votre bon appui.

Le coton, le sucre et la mélasse qui leur seront consignés reçus que les ordres donnés par eux seront exécutés [illegible]

Ils comptent [illegible]

1 sept—1m MASON, SANDERS & Co.

ON DEMANDE

UNE BARBIÈRE, s'adresser rue St-Charles No 34, Il peut se faire payer son prix. 1 sept—3

COPERNIRE.

UNE bonne cuisinière, blanche ou de couleur, trouvera à s'employer en s'adressant au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 30 août

CHANGEMENT DE LOCAL.

LE bureau de la Compagnie de steamers de l'Alabama et du Mississippi a été transporté au No 161 de la RUE DE LA COMMUNE, au fond du Gas Hotel.
30 août—1m E. B. LOGAN.

CLUB DU 7me WARD
Du parti National Démocratique.
Nouvelle Orléans, le 29 août 1865.

A une assemblée tenue ce jour, les résolutions suivantes ont été adoptées:
[illegible]

[illegible]

HENRY D. MORENA, sect. [illegible] 1 sep—1

Club démocratique conservateur du sixième district représentant.

UNE assemblée de ce club aura lieu au Louisiana Academy, rue Hospital, entre Bourbon et Royale, [illegible] à 7 heures du soir.
Les membres du club et les citoyens en général sont invités [illegible]
ANTHONY SAMBOLA, président.
A. A. ZER, secrétaire. 1 sep—2t

PROSPECTUS DE
L'Académie des Saints-Anges,
Sous la direction des Sœurs de Sainte-Croix.
[illegible] NLLE-ORLEANS, (Louisiane).

CETTE magnifique Institution, est située dans un quartier salubre et tranquille, dans les faubourgs de la ville à une petite distance du fleuve. Elle est très commode, bien aérée, et offre tous les avantages [illegible]

EDUCATION MORALE ET RELIGIEUSE—[illegible]

[illegible]

EDUCATION PHYSIQUE—[illegible]

INSTRUCTION—[illegible] le Français et l'Anglais, [illegible] l'Arithmétique, la Géographie, [illegible] l'Histoire, [illegible] Chimie, Astronomie, Botanique, [illegible] la Musique, Dessin, Peinture, [illegible]

CONDITIONS—[illegible]

Pension et Instruction en Français et en Anglais, par [illegible]	
[illegible]	

TROUSSEAU—[illegible]

LES NEGOCIANTS QUI DESIRENT ETENDRE LEURS AFFAIRES, [illegible]

Le COURRIER des Natchez
Le HERALD de Vicksburg
Le DAILY NEWS de Mobile
Le MAIL de Montgomery
Le TIMES de Selma
Le NEWS de Jackson. [illegible]
Le NEWS de Shreveport
Le SENTINEL de Shreveport [illegible]

Bureau du N.-ANY : Commercial Place No 25, au premier—[illegible]

CONSULAT DE FRANCE
AVIS HEBDOMADAIRE—Septembre 1865.
[illegible]

[illegible]	[illegible]

Le [illegible] du Consulat de France [illegible]

CHIENNE TROUVEE.

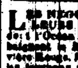

[illegible] une CHIENNE [illegible] S'adresser rue des Ursulines No 54. 1sept—3

Mr. C. DELERY
Domicile et Bureau, rue Ste Anne,
79, entre Royale et Bourbon.
Consultations de 1 à 3 heures en anglais, en français et en espagnol. 1 sept—1m

AVIS AUX CONSIGNEURS.

TROIS [illegible]
31 août—3

JARDINIER.

Le soussigné a besoin d'un
BON JARDINIER,
qu'il payera bien [illegible]
31 août—3t

AVIS.

LA [illegible] des TAXES DE VILLE [illegible]
[illegible] No 37, [illegible]

AVIS.

[illegible] ANDALUSIA [illegible] WM. FREEM & CO, Agents, rue Carondelet No 52.

AVIS.

☞ Le steamer ANDALUSIA [illegible] WM. FREEM & Co, Agents, Rue Carondelet, No 52.

RESTAURANT A VENDRE.

L'INSTALLATION du restaurant [illegible] coin des rues [illegible]
[illegible] J. A. [illegible]

Académie de Musique,
RUE ST CHARLES.

BALDWIN, ROGERS & BIDWELL—Propriétaires

VENDREDI soir, 1er septembre.
THE LADY OF LYONS, ou LOVE AND PRIDE.
[illegible]

Grande matinée SAMEDI à midi.
CHRISTMAS EVE ou THE DUEL IN THE SNOW.
[illegible]

Grand Bal de Charité
Donné pour les Jeunes Gens de la Nouvelle-Orléans, à la salle de l'Opéra, SAMEDI, le SAMEDI, 16 septembre 1865.

—Comité d'arrangements—
[illegible]

—Commissaires—
[illegible]

☞ Billets, $3. On peut s'en procurer [illegible]
[illegible]

Pour New York.

Départ, LUNDI, 4 septembre, à sept heures du soir.

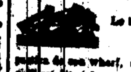

Le beau steamer de première classe
ANDALUSIAN
[illegible]
WM. FREEM & Co.
No. 52 rue Carondelet.

Paquebot régulier du Bayou Sara—Deux fois par semaine.

Pour Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les points intermédiaires—Le magnifique bateau à vapeur SARATOGA, neuf et de première classe, partira de la Nouvelle-Orléans, régulièrement tous les MARDIS, à cinq heures du soir, et tous les SAMEDIS à 10 heures du matin.
[illegible]
TITUS & SWARTNEY, agents
WOODRUFF, BUPLER & Co

Départ [illegible]—POUR PENSACOLA—
La belle goélette STAR, [illegible]
J. M. ORIOL, rue Vieille Levée No 127

E. ROGER & Co.,
Encanteurs, 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

M. CHARLES T. NASH succèdera des ventes de PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, ACTIONS, BONS et autres valeurs.
—Aussi—
CARGAISONS et ventes en détail.
Avances sur consignations.

DROGUES, MEDICAMENTS,
PEINTURES, HUILES, &c.

CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, &c.

Tous articles pour TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c.
Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toute espèce, grandeurs et qualités.

Briques du pays.

UN MILLION CINQ CENT MILLE briques de première qualité.
A vendre par C. CAVAROC & CO,
136 rue Royale.

Merrains.

SOIXANTE MILLE merrains, premier choix [illegible]
A vendre par C. CAVAROC & CO,
136 rue Royale.

Huile d'olive J. Plagniol.

SIX CENTS caisses huile d'olive J. Plagniol [illegible]
A vendre par C. CAVAROC & CO,
136 rue Royale.

Vins rouge et blanc.

QUATRE CENTS barriques vin rouge [illegible]
A vendre par C. CAVAROC & CO,
136 rue Royale.

Champagne Duc de Montebello

CENT CINQUANTE paniers champagne Duc de Montebello [illegible]
C. CAVAROC & CO.
136 rue Royale.

Vins en caisses.

CENT VINGT CINQ caisses vin rouge [illegible]
C. CAVAROC & CO,
136 rue Royale.

Banque d'Amérique.
Nouvelle-Orléans, 25 août 1865.

CETTE BANQUE est maintenant prête à tirer sur [illegible]
[illegible] FORTIER, caissier.

A VENDRE.

UNE GRANDE CARCASSE DE BATEAU [illegible] MACHINES DE BATEAU [illegible] CROCHET EN CUIVRE.
H. J. WILSON & Co.

A LOUER IMMEDIATEMENT.

LE café et installations [illegible]

MAGNOLIA WHISKEY.

VERMOUTH.

VIN ROUGE.

[illegible] T. BAILLY-BLANCHARD, Jr.

AVIS.

TOUTES les personnes ayant des réclamations contre la succession de Joseph Peychaud [illegible]
ANTHONY SAMBOLA, Avocat du curateur.

A. MELLER & JUL. HORNERG,
Rue Bienville, No 10,

VIENNENT de recevoir un grand assortiment de MONTRES EN OR ET EN ARGENT [illegible] BIJOUTERIE FINE et de DIAMANTS. [illegible]

SUCCESSION DE Mme ANTONIO FREITAS.

LES créanciers de cette succession [illegible]

VOLE OU EGARE.

A disparu [illegible]
F. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente par Hoffman & Marks.

Marchandises sèches et vêtements.

PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. HELLICKER, encanteur.
Bureau, rue de Chartres No 39

VENDREDI, 1er septembre, à 10 heures du matin, au magasin—
[illegible] pièces [illegible]
[illegible] Jeunes

Eaux-de-vie françaises, vins, liqueurs, vermouth, &c. &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur,
Bureau, No 97 rue Vieille Levée.

VENDREDI, le 1er septembre 1865, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu au magasin No 97 rue Vieille Levée, les articles suivants:—
[illegible]
—AUSSI—
[illegible]
Conditions—à la vente. 31 août

Sangsues...... Sangsues.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur
Bureau 97, rue Vieille-Levée.

AUJOURD'HUI vendredi 1er septembre, à 10 heures et demie, il sera vendu au magasin No 97 rue Vieille Levée—
Trois caisses de 1200 sangsues chacune.
Conditions à la vente. 1 sep

50 caisses huile d'olive.

PAR GABRIEL LEAUMONT.
Bureau et salle d'encan, 65, rue de Chartres.

VENDREDI, 1er septembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—
50 caisses huile d'olive en bouteilles et demi bouteilles.
Conditions—à la vente. 26 août

Draps et casimirs, marchandises sèches.
—Aussi—
Chapeaux et habillements d'hiver.
PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salle d'encan, 65 rue Chartres.

VENDREDI 1er septembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—
[illegible]
—Aussi—
[illegible]
Conditions à la vente. 1 sep

Meubles—Meubles
PAR J. B. CROZAT, encanteur
Bureau encoignure Passage de la Bourse et Conti.

VENDREDI, 1er septembre 1865, il sera vendu à 10 heures [illegible]

Vente renvoyée au 1er septembre.

PAR S. GUINAULT, Encanteur,
Bureau—Bienville et Passage de la Bourse.

GROCERIES. Il sera vendu vendredi 1er sept 1865, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Victoire et Enghien—
[illegible]

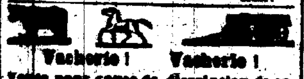

Vacherie ! Vacherie !

Vente pour cause de dissolution de société entre MM. Thomas et Bertrand

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu lundi 4, mardi 5 et mercredi 6 septembre 1865, à 10 heures du matin [illegible] VACHERIE [illegible]
125 belles Vaches laitières de race anglaise, [illegible]

2 Taureaux,	1 Charrette à lait
1 Cheval de selle,	2 do à provisions
5 Chevaux de tir,	1 Cabriolet [illegible]

[illegible]

Meubles—Meubles.

Beaux meubles en bois de rose, en acajou et en noyer, à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS.,
R. M. MONTGOMERY encanteur
Bureau, rue du Camp, No 17.

IL sera vendu, vendredi, 1er septembre, à 10 heures du matin, au No 161 de la rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine—
[illegible]
—Egalement—
[illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 1er sept

Succession de Thos J. Sheehan—No 25,558.

Tout le contenu du café "Crescent," au No 73, de la rue du Camp—Vente à l'encan

PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, samedi, 2 septembre, à 10 heures, au No 73 de la rue du Camp près la Commercial Alley, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable Jno W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 28 août 1865, No 25 5 [illegible]
Tout le contenu dudit café comprenant [illegible]
Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 31 août

Succession de Thos J. Sheehan—No 25 558.

Whisky, eau-de-vie, vins, liqueurs, cigares, groceries, installations et meubles de bureau, à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur,

IL sera vendu, lundi, 11 septembre, à 10 heures, aux magasins Nos 112 et 114 de la rue Poydras, [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Meubles...... Meubles.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse No 27.

SAMEDI 2 septembre, à l'encan [illegible] No 17, entre les rues Nouvelle-Levée et Front Levée, à 10 heures du matin, [illegible]
Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.
1 sep

VINS, LIQUEURS, etc.

10 pipes genièvre de Hollande, [illegible]
9 demi pipes Cognac [illegible]
[illegible]
A vendre par COUTURIE BROS.
37, Vieille Levée

PRODUITS DE LA HAVANE.

500 caisses [illegible]
A vendre par COUTURIE BROS.
37, Vieille Levée

ARTICLES DE MODES.
Arrivages récents de
MODES ET ARTICLES EN PAILLE.

☞ On vient de recevoir un GRAND ASSORTIMENT de CHAPEAUX ET CAPOTTES, [illegible]
RUBANS de tous genres [illegible]
FLEURS [illegible]
COURONNES pour enfants [illegible]
RUCHES, BLONDES, [illegible]
CREPES, FRANGES, [illegible]
[illegible]
W. DAUPHIN, 94, Bourbon.

Bladon Springs, Ala.
1er juillet 1865.

LES propriétaires de cet hôtel [illegible]
JAMES GORMAN & Co.

VENTES A L'ENCAN.

Une épinglette de grande valeur en diamant et un lot de meubles de bureau.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur,
Bureau No 20, rue Carondelet.

IL sera vendu, à l'encan, vendredi, le 1er septembre, à midi, au No 62, rue de la Douane, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, [illegible] succession de W. Smith, [illegible]
Une épinglette de grande valeur en diamant, deux bureaux et autres meubles, et autres effets [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Meubles.
PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.
Bureau No 20, rue Carondelet.

IL sera vendu, vendredi, 1er septembre, à midi, au No 62, rue de la Douane entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres—
Un lot de meubles consistant en un bureau [illegible]
Conditions—comptant.

Vente de beurre, par les gardiens du Port,
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, par ordre et sous la surveillance des gardiens du Port de la Nlle Orléans, pour le compte de qui il appartiendra, samedi, 2 septembre 1865 à 11 heures du matin, aux magasins Nos 45, 46 et 47 de la rue Nouvelle Levée—[illegible] beurre [illegible] Western Metropolis [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 1er sept

LIMONS ! LIMONS.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

SAMEDI, 2 septembre 1865, il sera vendu à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—[illegible] de France, [illegible] Evening Star.
Conditions—Comptant. 1er sept

Vente de fromage et de beurre par les gardiens du port.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

SAMEDI, 2 septembre 1865, il sera vendu par ordre et sous la surveillance des gardiens du port de la Nouvelle-Orléans, pour le compte de qui il appartiendra, à 11 heures du matin, au magasin No 48 de la rue Poydras, au coin de la rue Tchoupitoulas—
[illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 1er sept

Vente par les Gardiens du Port—Beurre et Fromage.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

SAMEDI 2 septembre 1865, il sera vendu, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port de la Nlle-Orléans, pour le compte de qui il appartiendra, à 11 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—
[illegible]
Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 1er sept

Pantalons satinet et chemises, gingas, hickory et flanelle.
—Aussi—
30 caisses chapeaux pour hommes et enfants.
—ET—
150 caisses chaussures.
PAR E. ROGER & CO,
O. DRIAN, encanteur.

SAMEDI 2 septembre, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—
Pantalons satinet et coton, [illegible]
—AUSSI—
30 caisses chapeaux pour hommes et enfants.
—ET—
150 caisses bottes, souliers et brodequins [illegible]
Conditions—Comptant. 1 sept

Succession de Marville Cheval et d'Odile [illegible], son épouse—No 25,553.
Fonds de Groceries et Meubles.
PAR RENE GUTIERREZ, encanteur.
Salle d'encan No 21, rue de Chartres.

GROCERIES. Samedi, deux de septembre 1865, à dix heures du matin, au coin des rues Dumaine et Robertson, en vertu d'un ordre de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans [illegible]
[illegible]
Conditions—comptant [illegible]

Marchandises sèches, linge fait, bas, chaussures, chapeaux, meubles, &c. &c.
PAR FRANCIS FERNANDEZ.
Jours de vente, Mardi, Jeudi et Samedi.

SAMEDI [illegible] à l'encan [illegible] Chartres et St-Louis, No 414.
[illegible]

Actions de banques et de la compagnie des chemins de fer de la ville—Succession du Dr. Joseph Bonnemer—No 25 356.

PAR G. DE FERIET, encanteur.

JEUDI, 14 septembre 1865, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 30 août 1865—
[illegible]
Conditions—comptant, en monnaie courante des Etats Unis.

Meubles, argenterie et bibliothèque de médecin.

Succession du Dr JOSEPH ROUANNET—No 25,356.
PAR G. DE FERIET, encanteur

MARDI, douze septembre 1865, à dix heures du matin, il sera vendu au No 68 de la rue d'Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 30 août 1865—
Une bibliothèque en acajou, environ 800 volumes dont la plupart des ouvrages de médecine, [illegible]
Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Succession de Joseph Bernet.
No 25 325.
Par G. DE FERIET, encanteur
Bureau Passage de la Bourse No 41.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 28 août 1865, il sera vendu LUNDI, onze septembre 1865, à dix heures du matin, à la dernière résidence du défunt, dans la rue de l'Hôpital, entre les rues Royale et Chartres, les meubles appartenant à la dite succession, [illegible]
Conditions comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

VENTES JUDICIAIRES.

EUGENE MACARTY vs JONATHAN REYNOLDS.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—No. 23,423—En vertu d'un writ de fieri facias, [illegible] je procéderai le LUNDI, 2 d'octobre 1865, [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, [illegible]

1—Un terrain, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Baronne, Gallier, Dryades et Gibbs, et désigné par le No Quatre, [illegible]

2—UN AUTRE TERRAIN, situé dans les mêmes district et îlot [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES SIERVENEU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
1 sept—8,15,22—2 oct

TROIS CENTS BALOTS TOILE D'EMBALLAGE.
[illegible]
WRIGHT & MAURY,
120, Gravier.

AVIS AU PUBLIC.
Succession de Auguste Voisin.

LE public est prévenu de ne pas négocier un billet de [illegible] à l'ordre de GIRARD & CIE., de la Nouvelle Orléans, [illegible]

Ad. S. MARCHAND IMPRIMEUR,
201...... RUE DE CHARTRES...... 201.